



Clermont-Ferrand, vendredi 10 avril 2020

« L'art est ce qui rend la vie plus intéressante que l'art. »

Robert Filliou, *Robert Filliou*, Paris, Les presses du réel, 2003

*Impressions de confinement*, élève de 4<sup>ème</sup>, collège Jean Rostand, Bellerive-sur-Allier, mars 2020

Chères et chers collègues,

Depuis ces quatre semaines de confinement, j'ai pu échanger de vive voix avec plus de la moitié d'entre vous, afin de m'assurer que vous et vos proches êtes en bonne santé. Je vous remercie de m'avoir accordé de votre temps pour m'expliquer quels sont vos besoins, vos difficultés, vos pratiques et vos questionnements dans le cadre de cette continuité pédagogique. J'ai pu mesurer au cours de ces échanges votre mobilisation pour adapter votre enseignement à distance à la diversité de vos élèves qui ne disposent pas des mêmes soutiens matériels, numériques, humains et culturels pour apprendre à la maison. Vos collaborations entre professeurs, équipes éducatives, administratives et de direction contribuent au développement d'une intelligence collective qui vous donne la force de maintenir la continuité pédagogique. Plusieurs d'entre vous ont d'ailleurs la satisfaction de recevoir les remerciements des élèves ainsi que de leurs parents, qui apprécient votre travail et le bien-être que procurent les apprentissages en arts plastiques.

La semaine prochaine, je resterai à votre écoute en vous invitant progressivement à participer à des classes virtuelles du 14 au 16 avril 2020, de manière à faire un premier bilan de cette expérience inédite d'enseignement à distance.

Le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, Jean-Michel Blanquer a pris la **décision d'annuler toutes les épreuves des examens nationaux du Brevet des collèges et du baccalauréat, excepté l'épreuve orale de français en classe de première**. Car la situation sanitaire que nous traversons ne nous permet pas de savoir avec certitude quand sera décrétée la fin du confinement et la reprise des cours.

Sous réserve que les conditions et délais de réouverture le permettent, les professeurs organiseront des évaluations au troisième trimestre, comme ils le font habituellement, sur les compétences et connaissances acquises par leurs élèves à cette date et compte tenu bien sûr de la période du confinement. **Les évaluations passées pendant la période de confinement, si elles permettent à l'élève de se positionner par rapport à ses apprentissages, ne seront en revanche pas prises en compte dans le livret.**

**Il est nécessaire de rassurer les lycéens** en leur indiquant que le baccalauréat 2020 donnera les droits habituels des bacheliers à tous ses titulaires. Si un lycéen a été admis dans une formation de l'enseignement supérieur, notamment dans le cadre de la procédure de Parcoursup, il pourra s'inscrire dans la formation visée.

## DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

Les élèves seront évalués sur la base du livret scolaire, qui représente d'ores et déjà 50% de la note finale du brevet, et qui permet de certifier la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Le diplôme est délivré sur la base de niveau de maîtrise des compétences, eux-mêmes fondés sur l'appréciation du conseil de classe qui se prononce au 3ème trimestre de l'année de 3ème. Les notes obtenues en cours d'année fondent évidemment en grande partie son appréciation. Si la réouverture des établissements le permet, le conseil de classe tiendra compte du résultat des évaluations passées par les élèves postérieurement à la réouverture des établissements.

**Les évaluations auxquelles les professeurs auraient procédé pendant le confinement ne compteront pas pour l'obtention du diplôme, afin de ne pas générer d'inégalité de traitement entre les candidats. Pour ne pas léser, les candidats, l'épreuve orale est donc supprimée.**

## PREMIÈRE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Les épreuves communes de contrôle continu sont annulées. Pour la spécialité arts plastiques abandonnée en fin de 1ère, les notes retenues seront celles du livret.

En fonction des dates de réouverture des établissements, *les notes obtenues au cours du troisième trimestre seront prises en compte avec bienveillance*. En tout état de cause, **ces évaluations correspondront à des notions travaillées en cours par les élèves.**

**Les évaluations auxquelles les professeurs auraient procédé pendant le confinement ne compteront pas dans les notes attribuées au titre de l'examen, afin de ne pas générer d'inégalité de traitement entre les candidats.**

## TERMINALE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Les épreuves terminales sont annulées.

**Les épreuves terminales seront validées sur le fondement du livret.** Un jury d'examen des livrets arrêtera les notes définitives à la lumière des notes obtenues pendant l'année de terminale. **Il tiendra compte de l'ensemble des autres éléments du livret (progression de l'élève, efforts relevés par le conseil de classe, assiduité) pour attribuer les notes définitives.**

En fonction des dates de réouverture des établissements, **les notes obtenues au cours du troisième trimestre seront prises en compte avec bienveillance**. En tout état de cause, **ces évaluations correspondront à des notions travaillées en cours par les élèves.**

**Les coefficients des différentes disciplines de chaque filière resteront identiques.**

Les élèves qui auraient entre 8 et 9,9 de moyenne pourront passer les oraux de rattrapage dans les conditions ordinaires : possibilité de choisir deux matières à présenter à l'oral entre le 8 et le 10 juillet.

**Comme habituellement, un travail d'harmonisation interviendra, afin de respecter l'égalité de traitement entre candidats.**

Cette organisation en contrôle continu des examens nationaux vous ont conduit à me contacter depuis la semaine dernière, afin d'éclaircir certains points mentionnés dans le document « [Questions – Réponses sur les examens nationaux](#) ». Je vous remercie de votre vigilance et je transmets toutes vos questions aux instances de l'Éducation nationale pour obtenir leur éclairage. Je vous tiendrai informés des réponses obtenues dès que possible.

En cette dernière semaine avant les vacances de Pâques, il est important de rappeler aux élèves de 3<sup>ème</sup>, 1<sup>ère</sup> et Terminale que leurs progrès, leurs efforts et leur assiduité seront évalués de manière formative, en lien avec les compétences disciplinaires, jusqu'à la fin de l'année scolaire. Tout en tenant compte avec bienveillance et équité, des élèves en situation personnelle délicate ou en fracture numérique, afin qu'ils ne soient pas lésés.

Pour vous aider, j'ai restructuré et actualisé la page dédiée à la continuité pédagogique sur [notre site disciplinaire](#), que je vous invite à consulter régulièrement. Cette page contient des informations, des ressources pédagogiques, numériques, artistiques et culturelles. De plus, des outils et des tutoriels ont été ajoutés, notamment pour mieux gérer toutes les fonctionnalités de l'ENT, ce qui devrait faciliter votre travail. Je remercie notre webmestre, Guillaume Dessarce, pour la gestion rapide de notre site. Enfin, vous trouverez sur ce [padlet](#) les derniers documents pédagogiques que vous m'avez transmis. Ils sont explicites et inspirants pour les élèves. Bravo à vous !

Je reste mobilisée à vos côtés, prenez soin de vous et des vôtres,

Hélène Croissonnier

